

**ENFANT(S) ET AUTRE(S) PERSONNE(S)
OCCUPANT(S) LE LOGEMENT :****Cocher les cases
correspondantes à chaque occupant**

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté (1)	Personne à charge (2)	Enfant en garde alternée	Enfant en droit de visite (3)	Activité à préciser pour les + de 18 ans (4)

(1) Préciser si enfant, conjoint ou concubin, ascendant ou autre

(2) Les personnes à charge au sens fiscal sont celles qui figurent sur l'avis d'imposition et les enfants nés dans l'année

(3) Les enfants en droit de visite : joindre impérativement la décision du JAF ou la convention entre parent homologuée par le juge ou une attestation des parents

(4) Indiquer la lettre correspondant à la situation de tous les occupants majeurs (18 ans et plus):

A - Salarié en CDI

B - Salarié en CDD ou stage

C - Etudiant

D - Formation en alternance

E - Demandeur d'emploi

F - Retraité

G - Autre

► Une ou plusieurs personnes sont-elles titulaires d'une carte d'invalidité ? Oui Non ► Une ou plusieurs personnes bénéficient-elles du minimum vieillesse ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ? Oui Non Veuillez indiquer le nombre total de personnes vivant au foyer :

(l'enfant de parents séparés est considéré comme vivant au foyer de l'un et de l'autre parent)

Joindre impérativement à la présente déclaration :✓ **La Photocopie de votre avis d'impôt 2021 (sur les revenus de 2020).**

⇒ Si votre revenu a baissé d'au moins 10% par rapport à l'année 2020, fournir également toutes pièces justificatives pour les 12 derniers mois, telles que bulletins de salaire, attestation chômage...

✓ **En l'absence d'avis d'impôt 2021**, vous pouvez faire votre déclaration de revenus et/ou obtenir une copie de votre avis d'imposition directement sur l'application mobile « impots.gouv ».✓ Le cas échéant, **la photocopie de la carte d'invalidité/mobilité inclusion avec la mention « invalidité »** des personnes vivant à votre foyer✓ **En cas de changement de votre situation familiale** par rapport à celle qui figure sur l'avis d'imposition, faire la photocopie des pièces justificatives (cf verso du courrier)✓ **Pour les enfants en droit de visite** : joindre impérativement la décision du JAF ou la convention entre parent homologuée par le juge ou une attestation des parents

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date :

Signature :